

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3385

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Travaux de gros entretien et renouvellement des tunnels en régie - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palreja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3385**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Travaux de gros entretien et renouvellement des tunnels en régie - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de travaux, pour le gros entretien et renouvellement (GER) des tunnels en régie sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

Ces travaux ont pour objet le gros entretien et renouvellement des tunnels en régie sur le territoire de la Communauté urbaine. La spécificité et la complexité des ouvrages (tunnels) ainsi que la réalisation des travaux, programmés ou non pendant les fermetures de jour comme de nuit, nécessitant une très étroite coordination entre les différents travaux à réaliser, ceux-ci font l'objet d'un marché unique composé de 3 lots techniques :

- lot n° 1 : génie civil,
- lot n° 2 : équipements,
- lot n° 3 : chaussées.

La Communauté urbaine assure l'exploitation et la maintenance courante des ouvrages suivants :

- tunnel sous Fourvière,
- tunnel de la Croix-Rousse,
- tunnel Brotteaux-Servient,
- tunnel Vivier-Merle.

D'autres ouvrages complémentaires sont également envisagés dans le périmètre :

- tranchée couverte des Tchécoslovaques,
- voûte ouest de la gare de Perrache,
- tunnel de la rue Terme à la Croix-Rousse,
- dépose minute de la Part-Dieu.

Ces tunnels sont soumis au respect de l'instruction technique pour la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art (ITSEO) du 19 octobre 1979 et sa révision par la circulaire du 12 décembre 1995, qui décrit les principes et les modalités de surveillance et de l'entretien des ouvrages d'art et des tunnels.

Dans le cadre de cette instruction technique, la Communauté urbaine a décidé de faire réaliser par un prestataire extérieur les actions de surveillance et d'inspection, ainsi que la contribution à la constitution des dossiers d'ouvrage. Le marché a été attribué au groupement VERITAS/Sites. Sur la base des rapports produits par ce prestataire, et notamment la note de synthèse sur l'état des ouvrages, le maître d'ouvrage arrêtera le programme de GER.

Pour chacune des opérations de GER nécessitant l'intervention d'un maître d'œuvre (en conception, et/ou en réalisation) le maître d'ouvrage consultera les maîtres d'œuvre titulaires des marchés de l'accord cadre (Groupement Ingerop/HGM Guy Huguet et groupement Setec ITS/Setec TPI/Setec ALS).

Les prestations relatives au présent marché de travaux pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 années. Il comporterait un engagement de commande minimum de 1 375 000 € HT, soit 1 644 500 € TTC et maximum de 5 500 000 € HT, soit 6 578 000 € TTC.

Le présent rapport concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, en vue de l'attribution d'un marché de travaux de gros entretien et renouvellement des tunnels en régie pour une durée ferme de 4 ans,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - **Les offres** seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

3° - **Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents ayant pour objet les travaux de gros entretien et renouvellement des tunnels en régie faisant l'objet d'un marché unique composé de 3 lots techniques pour un montant minimum de 1 375 000 € HT, soit 1 644 500 € TTC et maximum de 5 500 000 € HT, soit 6 578 000 € TTC.

4° - **Les dépenses** au titre de ce marché, seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal - section d'investissement - fonction 822 - compte 2315 - exercices 2013 et suivants.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.